CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Éducateur Canin – Entreprise Individuelle

Article 1 – Identification de l'entreprise

Léa Rousseau
Entrepreneur Individuel (EI)
SIRET : 13015486700019
Siège social : 12 Rue des Nouëlles 85130 Bazoges en Paillers
Téléphone : 07-88-70-26-91
Email : contact.caninea@gmail.com

Ci-après dénommé « l'Éducateur ».

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les prestations proposées à Saint-Fulgent et ses alentours.

Article 2 – Objet

Les présentes CGV définissent les droits et obligations des parties dans le cadre des prestations d'éducation canine proposées par l'Éducateur.

Toute réservation implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

Article 3 – Prestations proposées

Les prestations comprennent notamment :

- Bilan comportemental : entretien et observation du chien d'une durée de 2H à domicile du Client, suivis d'un compte rendu oral et de conseils personnalisés.
- Séance individuelle : 1H, au domicile du Client ou dans un lieu public convenu.
- Séance collective : 1H, pour 5 chiens maximum.
- Forfait chiot : 5 séances dont 1 séance à domicile de 2H et 4 séances au domicile du Client ou dans un lieu public convenu, à utiliser dans un délai de 1 an à compter de la première séance.
- Balade éducative : 1H30, en petit groupe de 5 chiens maximum.

Les séances peuvent être réalisées :

- Au domicile du Client
- Dans des lieux publics

Article 4 – Conditions d'accès aux prestations

Le Client déclare :

- Être majeur et responsable légal du chien

- Que le chien est identifié (puce/tatouage)
- Que le chien est à jour de ses vaccins
- Que le chien est couvert par une assurance responsabilité civile
- Ne pas avoir dissimulé d'antécédents comportementaux importants

L'Éducateur se réserve le droit de refuser une prise en charge si les conditions de sécurité ne sont pas réunies.

Article 5 – Tarifs

Les prix sont exprimés en euros, nets de taxes (TVA non applicable, article 293 B du CGI). Ils sont communiqués au Client avant toute prestation, sur devis, sur demande ou sur les supports de communication de l'Éducateur.

Les frais de déplacement au-delà de 30 km autour de Saint-Fulgent peuvent faire l'objet d'un supplément de 1€ par km.

Les forfaits ne sont pas remboursables, sauf en cas de décès ou de maladie du chien l'empêchant de poursuivre les cours, et sans préjudice du droit de rétractation prévu à l'article 10.

Article 6 – Modalités de paiement

Le règlement peut s'effectuer :

- En espèces
- Par virement bancaire

Le paiement est exigible :

- Le jour de la séance

Retards de paiement : toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture entraîne de plein droit, dès le lendemain de cette date, l'application de pénalités de retard calculées sur la base d'un taux égal à [8,25 %] par an, soit trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur. Ces pénalités sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire.

Article 7 – Réservation et annulation

Réservation

Toute réservation devient effective après validation orale, écrite ou signature d'un devis.

Annulation

- Toute annulation doit être signalée au minimum **24 heures à l'avance**.
- Toute séance annulée hors délai pourra être facturée.
- En cas de force majeure, un report pourra être proposé.

L'Éducateur peut reporter une séance en cas d'intempéries ou d'imprévu majeur.

Article 8 – Responsabilité

Le Client reste responsable de son animal durant toute la prestation.

L'Éducateur est tenu à une obligation de moyens et non de résultat. Les progrès du chien dépendent notamment :

- De l'implication du Client
- De la régularité du travail
- Du respect des consignes données

L'Éducateur ne pourra être tenu responsable de tout dommage causé par le chien avant, pendant ou après la séance.

L'Éducateur est couvert par une assurance responsabilité civile professionnelle souscrite auprès de GESCOPIM, 2 rue de la Cornouaille 44300 Nantes, contrat n° RCP-CC-0000154 valable en France.

Article 9 – Sécurité

Le Client s'engage à :

- Utiliser un matériel adapté
- Informer l'Éducateur de tout comportement du chien
- Respecter les consignes données

En cas de danger, l'Éducateur peut interrompre immédiatement la séance.

Article 10 – Droit de rétractation

Lorsque le contrat est conclu à distance ou hors établissement, le Client consommateur dispose d'un délai de 14 jours à compter de la conclusion du contrat pour se rétracter, sans avoir à justifier de motif ni à payer de pénalités.

Exercice du droit : le Client notifie sa décision à l'Éducateur (Léa Rousseau, 12 rue des Nouëlles 85130 Bazoges en Paillers, contact.caninea@gmail.com) au moyen du formulaire ci-dessous ou de toute déclaration dénuée d'ambiguïté. L'Éducateur rembourse les sommes versées au plus tard 14 jours après avoir été informé de la décision, par le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client.

Prestation commencée pendant le délai : si le Client demande expressément que la prestation commence avant la fin du délai de rétractation et se rétracte ensuite, il doit payer la part de la prestation déjà réalisée, proportionnellement au prix convenu. Le Client ne peut plus se rétracter lorsque la prestation a été pleinement exécutée avant la fin du délai, avec son accord préalable exprès et après qu'il a reconnu perdre son droit de rétractation.

Formulaire type de rétractation *: À l'attention de Léa Rousseau, 12 rue des Nouëlles 85130 Bazoges en Paillers,* contact.caninea@gmail.com *: Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation de services suivante : [description]. Commandée le : [date]. Nom du Client : [nom]. Adresse : [adresse]. Date : [date]. Signature (uniquement en cas de notification sur papier).*

Article 11 – Résiliation

Le Client peut résilier un forfait ou un contrat en cours à tout moment par écrit (courrier ou e-mail). Les séances déjà réalisées ou annulées hors délai restent dues. Les séances non utilisées d'un forfait ne sont pas remboursées, sauf dans les cas prévus à l'article 5. L'Éducateur peut résilier le contrat sans préavis en cas de manquement grave du Client (comportement dangereux dissimulé, non-respect des consignes de sécurité, impayé), et rembourse alors les séances non réalisées, sauf si la faute est imputable au Client.

Article 12 – Médiation à la consommation

Conformément aux articles L.612-1 et suivants du Code de la consommation :

En cas de litige non résolu à l'amiable, le Client peut saisir gratuitement un médiateur de la consommation.

Médiateur désigné :
CM2C
49 Rue de Ponthieu, 75008 Paris

https://www.cm2c.net/

Article 13 – Protection des données personnelles

Les données collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de la relation commerciale.

Conformément au RGPD, le Client peut demander l'accès, la modification ou la suppression de ses données.

Article 14 – Tribunal compétent

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, et après tentative de résolution amiable ou de médiation (article 11), le litige est porté devant les tribunaux compétents. Pour les clients professionnels, le tribunal compétent est celui du siège de l'Éducateur. Le Client consommateur peut saisir, à son choix, le tribunal de son domicile ou celui du lieu d'exécution de la prestation.

Article 15 – Acceptation

Toute réservation implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.